

L'affichage publicitaire dans les Parcs naturels régionaux : vers quelle décentralisation de la police de la publicité à partir du 1er janvier 2024 ?



Ce webinaire organisé par le pôle Urbanisme et paysage de la Fédération des Parcs présentera le cadre réglementaire et ses évolutions proches suite à la loi climat et résilience de 2021.

Programme :

- Cadre général et historique de l'affichage publicitaire dans les Parcs par Jean-Philippe Strebler, maître de conférences en droit, associé à l'Université de Strasbourg
- Retour sur l'affichage publicitaire dans les avis des Chartes de Parcs par Dorine Laville, Cheffe du Bureau des paysages et de la publicité au MTECT et Fabien Hugault, charte/Enseignement supérieur à la FPNRF
- Décentralisation de la police de la publicité à partir du 1er janvier 2024 par Anne Marvie, Adjointe au bureau des paysages et de la publicité de la direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages au MTECT
- Intervention par Françoise Reboulot, chargée de mission Publicité, DREAL Occitanie
- Le positionnement du Parc naturel régional du Perche sur l'affichage publicitaire par Florence Sbille responsable du pôle aménagement durable ?
- La prise en main de la compétence de police en matière d'affichage publicitaire par les EPCI par Matthieu Peroz, chef de service développement territorial au Parc naturel régional du Haut-Jura.

Date

Jueves 28 Septembre, 14:00 - 16:30

Repères

Webinaire proposé en partenariat avec le Bureau des paysages et de la publicité du Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires.

Public attendu : techniciens des collectivités et de l'État, bureaux d'étude

Documents

[Programme webinaire Affichage publicitaire dans les Parcs du 28 septembre](#)

Liens utiles

[Inscription en ligne, sous réserve de validation par l'organisateur](#)

Contact

Nicolas Sanaa, Aménagement du territoire pour la Fédération des Parcs

nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr